



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES  
RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA  
PÊCHE**



**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR  
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

## **Projet « Assistance d'appui au développement de la petite agriculture et au développement local »**

### **Contexte**

En Tunisie, la structure des exploitations agricoles est caractérisée par la prédominance des petites unités : 54% des exploitations ont une superficie de moins de 5 hectares et 75% ont une superficie inférieure à 10 hectares. Cette fragmentation des exploitations agricoles est un phénomène qui n'est pas unique à la Tunisie, mais défavorise le développement d'une agriculture productive et compétitive. La petite exploitation agricole, et en raison des limites de son potentiel et de sa capacité de production (petite assiette foncière, peu de moyens de financement, faible maîtrise des techniques et technologies de production), n'a pu mettre à profit les encouragements de l'Etat pour asseoir des systèmes de production efficaces et rentables, à même de dégager un revenu décent et convenable et sont restées dans des conditions de précarité.

Cependant, et en dépit des difficultés que rencontre cette frange d'agriculteurs, les petites exploitations agricoles continuent à jouer un rôle important à plusieurs niveaux dont, notamment, le maintien des agriculteurs sur leurs terres, l'atténuation de l'exode rural, la préservation et la valorisation des ressources naturelles, et la consolidation de la croissance économique du pays de par leur contribution dans la production ou en tant que pourvoyeur d'opportunités d'emploi.

### **Objectif du projet « Assistance d'appui au développement de la petite agriculture et au développement local »**

L'assistance technique, objet du présent projet sollicitée par le gouvernement tunisien, aidera à mieux définir la petite agriculture ; ses caractéristiques, sa problématique, sa diversité, ses modes d'organisation et de fonctionnement. Elle permettra également d'analyser l'environnement institutionnel et juridique d'évolution de la petite agriculture et d'identifier les éventuelles synergies ou disfonctionnements. Sur la base des résultats obtenus, Un plan d'amélioration du statut socioéconomique, du mode d'organisation et des mécanismes d'appui, des performances et de la gouvernance de la petite agriculture aux échelles nationale, régionale et locale sera proposé. Ce projet interviendra à titre pilote dans trois zones

Ce projet permettra aussi un renforcement des capacités des institutions et des compétences en charge de la petite agriculture.